

L'injonction aux comportements « durables », nouveau motif de production d'indésirabilité

*The injunction to « sustainable » behaviors, new pattern of undesirability
production*

Matthieu Adam



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/gc/4497>

DOI : [10.4000/gc.4497](https://doi.org/10.4000/gc.4497)

ISSN : 2267-6759

Éditeur

L'Harmattan

Édition imprimée

Date de publication : 31 octobre 2016

Pagination : 89-112

ISBN : 978-2-343-12829-0

ISSN : 1165-0354

Référence électronique

Matthieu Adam, « L'injonction aux comportements « durables », nouveau motif de production d'indésirabilité », *Géographie et cultures* [En ligne], 98 | 2016, mis en ligne le 02 mars 2018, consulté le 26 novembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/gc/4497> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/gc.4497>

Ce document a été généré automatiquement le 26 novembre 2020.

L'injonction aux comportements « durables », nouveau motif de production d'indésirabilité

The injunction to « sustainable » behaviors, new pattern of undesirability production

Matthieu Adam

- 1 S'afficher durable est devenu un facteur de désirabilité pour les produits, les institutions, les entreprises ou les collectivités. Il s'associe à d'autres atouts dans les stratégies de promotion des villes en compétition (Béal *et al.*, 2011). Élus et aménageurs sont convaincus que leurs cibles, cadres et membres de la « classe créative » (Florida, 2002) sont sensibles aux problématiques associées au durable : protection de l'environnement, participation et mixité sociale. Désormais source de capital symbolique (Harvey, 2008), le durable a rejoint le beau, le patrimonial, le festif ou le sûr (Gravari-Barbas, 1998), l'innovant, le mobile ou le connecté (Reigner *et al.*, 2013), dans la liste des qualificatifs qui définissent une « bonne » ville au XXI^e siècle.
- 2 Depuis 30 ans, des politiques et engagements internationaux (Charte d'Aalborg), européens (Concerto) et nationaux (prix et label ÉcoQuartier, lois Grenelle), des guides de bonnes pratiques et des démarches de labellisation/certification diffusent des solutions et prônent des pratiques. De sorte que les projets urbains durables résultent de la mise en œuvre de « bonnes pratiques » similaires (Navez-Bouchanine, 2007). Ils sont fortement standardisés, matériellement et dans leurs discours (Adam, 2017 ; Gaillard et Matthey, 2011) aux messages et lexiques identiques (qualité de vie, nature, vivre ensemble). Synchrétisme normatif, le développement urbain durable (DUD) incite, sous forme de réalisations et de règles de conduite, les individus à déployer des pratiques « éco-citoyennes » plus « vertueuses » (Renauld, 2012) : faible utilisation de l'automobile, tri des déchets, consommation dite responsable, etc.
- 3 Les concepteurs des projets et une partie des habitants qui se les approprient jouent également le rôle d'entrepreneurs de morale en diffusant ces « attendus

comportementaux » (Tozzi, 2013). Ils participent ainsi à la formulation des catégories qui distinguent les individus et les groupes qui seraient légitimes (Backouche *et al.*, 2011) à habiter et s'approprier ces espaces de ceux qui ne sont pas reconnus comme tels et peuvent alors être considérés comme « indésirables » (Fleury et Froment-Meurice, 2014).

- 4 Considérant que la figuration et l'argumentation participent de la production de territoires nouveaux et de leurs populations, nous interrogeons ce que le durable fait de, ou à, l'espace urbain, considéré ici dans sa dimension vécue. Notre but est de comprendre comment se renouvelle la catégorisation des habitants désirables ou indésirables dans ces territoires, c'est-à-dire des « écocitoyens » (Tozzi, 2013) ou « hommes durables » (Renauld, 2012), d'un côté, et des « mauvais élèves », de l'autre. L'enjeu est d'éclairer l'un des motifs qui fait que, à l'opposé de ses valeurs d'origine, le durable contribue aujourd'hui à façonner des inégalités spatiales et sociales (Raibaud, 2015).
- 5 Pour ce faire, nous ne cantonnons pas le DUD au statut de théorie ou de discours descendant. Nous privilégions l'étude du processus de production du durable en action, soit comment les habitants le « remettent sur le métier » quand ils s'approprient ces territoires et le coproduisent avec les concepteurs en le traduisant en pratique. Nous parlons de coproduction sans renoncer à comprendre les logiques de domination qui traversent la production de l'urbain (Backouche *et al.*, 2011 ; Clerval *et al.*, 2015) et comment, empruntant le vecteur des représentations sociales (Hancock, 2008), elles participent d'un processus de construction ou d'assignation d'identité aux individus et aux groupes sociaux.
- 6 Cet article s'appuie sur l'analyse d'entretiens semi-directifs réalisés en 2012 et 2013 avec les acteurs des projets de Bottière-Chénaie à Nantes et de Confluence à Lyon. Les 44 habitants enquêtés étaient des personnes travaillant là (tertiaire et commerce), des propriétaires et des locataires des secteurs social et libre. Le panel recouvre la diversité des profils présents en termes sociologiques (CSP, âge, genre) et de durée de présence sur les lieux (de quelques mois à quelques années)¹. Outre les architectes en chef et les paysagistes des deux projets, les 27 concepteurs rencontrés sont des architectes, des urbanistes, des aménageurs et des chargés de missions des promoteurs, bailleurs ou assistances à maîtrise d'ouvrage urbaine. Tous étaient en responsabilité dans leur structure au moment de la conception et de la réalisation des projets. Socialement homogène², ce groupe est bien doté en capitaux culturel, social et économique.
- 7 Ces entretiens ont porté sur la manière dont ces acteurs appréhendent le DUD, soit, d'une part, comment les concepteurs s'en saisissent pour s'informer et élaborer ces projets et, de l'autre, comment les habitants se l'approprient pour les évaluer et pour s'y comporter. Notre enquête montre une redéfinition du groupe social habitant en fonction de la conformité ou non de ses membres à cette nouvelle norme.
- 8 Après une présentation des terrains d'étude, nous expliquons comment le DUD est traduit en attendus comportementaux. Nous montrons ensuite comment ces attendus sont diffusés et participent à ce que, d'un côté, les habitants les mieux dotés socialement se représentent et se comportent comme la population légitime de ces projets. De l'autre, ceux qui sont le plus éloignés de la population ciblée par les destinataires, soit les habitants issus des classes populaires, sont vus comme indésirables et voient alors leur domination renouvelée.

De l'urbanisme aux comportements, une production normative

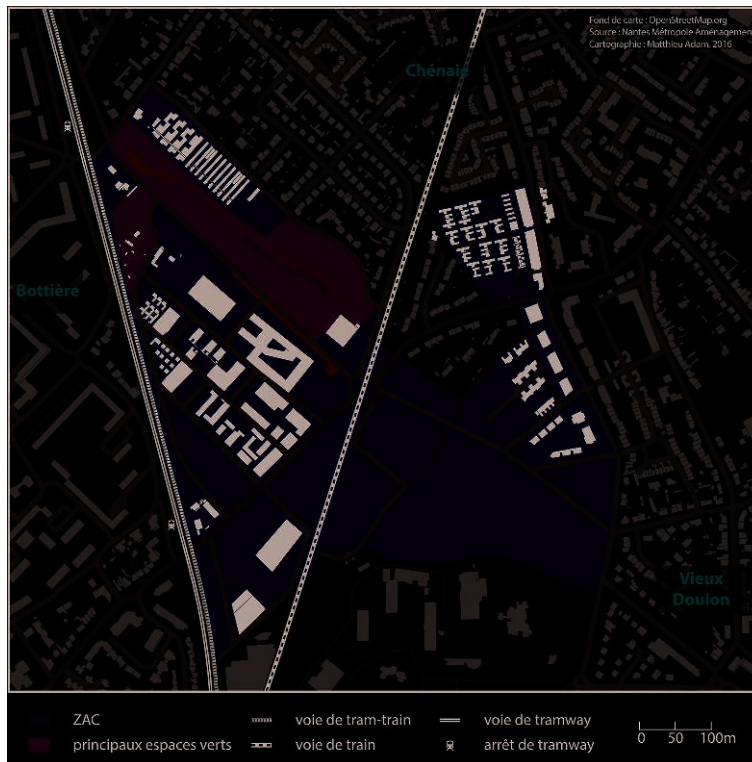
Deux projets emblématiques pour saisir le rapport au durable

- 9 Projets médiatisés, Bottière-Chénaie et Confluence sont des piliers des stratégies de Nantes et de Lyon pour se placer dans la compétition interurbaine. Labellisé par le WWF et le programme européen Concerto, Confluence est la vitrine métropolitaine de Lyon (Boino *et al.*, 2009). Bottière-Chénaie, central dans la stratégie de rayonnement de la ville en matière de durabilité (Devisme *et al.*, 2009), est avant tout résidentiel, comptant toutefois 17 500 m² de commerces et de bureaux en 2013 (sur 35 ha). Cette surface était d'environ 230 000 m² à Confluence (sur 41 ha), bien davantage mixte au plan fonctionnel.
- 10 Tous deux récipiendaires d'un prix ÉcoQuartier en 2009, ces projets déclinent les standards matériels et symboliques de la ville durable³. Ils ont en commun d'être construits sur d'anciennes friches (respectivement maraîchère et industrielle) et de jouxter des quartiers populaires à l'image dégradée. À Lyon, le Sud de la Presqu'île (carte 1), baptisé « derrières les voutes » par les Lyonnais, pâtit de l'image d'un quartier enclavé, industriel, vieillissant, pauvre et immigré, zone de trafics et de prostitution. L'Est nantais (carte 2) souffre de l'image négative des grands ensembles de Bottière et Pin Sec et de celle des quartiers pavillonnaires de Chénaie et du Vieux Doulon, perçus comme vieillissants.

Carte 1 – Plan de Confluence en 2013



Carte 2 – Plan de Bottière-Chénaie en 2013



- 11 Renouveler l'image de ces territoires, notamment grâce au DUD et à la mixité sociale, afin de les rendre désirables pour des investisseurs et des promoteurs et pour une population plus jeune et plus aisée est un objectif explicite des destinataires et concepteurs des projets.

On est dans les quartiers Est de Nantes, à côté d'une ZUS, donc c'était mal vu cet endroit-là. Les promoteurs voulaient pas y aller au départ, faut bien comprendre ça quand même. (...) Ça a changé l'image et peu à peu le quartier est devenu attractif et maintenant tout le monde veut y aller. Et du coup ça change l'image du grand quartier de Doulon-Bottière. (L., directeur de l'aménagement, Nantes Métropole)
 Quand on fait le choix de venir habiter la Confluence, on fait un choix identitaire, forcément. (...) Ça a une image de qualité environnementale. Donc on est un peu pionnier, on est exemplaire, entre guillemets tout ça, on est aussi dans une certaine dynamique de réussite sociale. (...) Il faut veiller à ce que ce ne soit pas un quartier de bobos friqués, un quartier qui serait réservé uniquement aux enfants de la bourgeoisie (...) et l'idée de la mixité sociale est une idée qui est très acceptée comme valeur positive donc il faut qu'elle existe en tant que telle. (J.-P., programmiste de Lyon Confluence (LC))

- 12 Les entretiens montrent que l'image retravaillée des lieux a participé à faire venir les premiers habitants et qu'elle leur sert à se distinguer. C'est aussi, nous le verrons, une image qu'ils participent désormais à construire et diffuser.

Il y a vraiment deux quartiers. L'ancien quartier, je sais plus le nom, je crois que c'est Bottière. Ça donne l'impression qu'on a voulu vraiment différencier les deux. (...) Je pense qu'on a peut-être un peu délaissé ce quartier-là, pour justement favoriser ce quartier-ci... C'est pas la même image quoi. (L, 27 ans, ingénieur, propriétaire à Bottière-Chénaie (BC))
 Je pense qu'en fait [les habitants du Sud de la Presqu'île] vont en être les principaux bénéficiaires, ça va tirer leur quartier vers le haut et eux ils auront rien à faire, juste à être là. Ils vont voir des populations moins, peut-être pas forcément moins

issues de l'immigration, mais plus de jeunes cadres dynamiques. Peut-être plus de jeunes familles surtout parce que quand je voyais l'ancien quartier, j'avais l'impression de voir une maison de retraite. (M., 26 ans, ingénieur, locataire à LC)

- 13 Devant compter à terme des milliers de logements, ces projets apportent leur écot aux politiques de l'offre à destination des classes moyennes. Environ 2 000 personnes habitaient chacun d'eux au moment de l'enquête. S'il y a dans les deux cas l'objectif d'attirer une population plus jeune et aisée que celle jusqu'ici présente dans les environs, les cibles, explicites dans la communication institutionnelle, dans les expressions d'élus ou d'aménageurs dans la presse et dans nos entretiens avec les concepteurs, diffèrent. À Confluence, l'objectif est d'attirer une population de diplômés et de cadres travaillant dans les secteurs dits créatifs ou innovants (Boino *et al.*, 2009). Bottière-Chénaie est l'un des projets de Nantes destinés à « fixer » dans la ville-centre des jeunes couples de cadres et d'employés, afin qu'ils ne la quittent pas pour la périphérie lorsqu'ils accèdent à la propriété (Devisme *et al.*, 2009). Dans les deux cas, la mixité est mise en avant et la part annoncée de logements sociaux dépasse 20 %, nombre d'entre eux correspondant à la tranche la plus chère du dispositif (PLS).
- 14 Il n'existe pas de données chiffrées sur les populations de ces projets. Les collectivités ou sociétés d'aménagement n'en ont pas produit (en tout cas publiquement) et aucun des projets n'a son propre IRIS Insee. La population de Confluence représente environ la moitié de celle de l'IRIS Rambaud-Seguïn, celle de Bottière-Chénaie un tiers de celle cumulée des IRIS Haluchère-Perray et Route-de-Sainte-Luce. L'évolution de ces périmètres entre les recensements de 2006 et 2013, soit entre les premiers chantiers et notre enquête, et leur comparaison avec les quartiers limitrophes éclairent cependant la composition sociale des projets et l'évolution des quartiers Est de Nantes et du Sud de la Presqu'île de Lyon (tableaux 1 et 2).

Tableau 1 – Catégories socio-professionnelles à Lyon

Source : INSEE, RGP 2006 et 2013

	2006 IRIS Rambaud- Seguïn (dont Confluence)	2013 IRIS Rambaud- Seguïn (dont Confluence)	2013 Reste du Sud de la Presqu'île	2013 Commune de Lyon
Nombre d'actifs	1236	2311	2812	257 057
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	4,4 %	4,8 %	5,6 %	4,3 %
Ouvriers	11,3 %	11,7 %	16,9 %	11,5 %
Cadres et professions intellectuelles supérieures	16,7 %	26,3 %	18,3 %	30 %
Professions intermédiaires	27,2 %	29,7 %	25,7 %	29,2 %
Employés	40,4 %	28,5 %	33,5 %	25 %

- 15 L'installation d'habitants à Confluence a conduit à une augmentation de plus de 57 % de la part des cadres et professions intellectuelles supérieures de l'IRIS. La part des professions intermédiaires augmente aussi. Celle des ouvriers est stable et celle des employés régresse fortement. La composition de la population déjà là en 2006 ayant probablement peu varié, la part de cadres et de professions intermédiaires à Confluence est sans doute nettement supérieure à celle de l'IRIS.
- 16 La comparaison avec le reste du Sud de la Presqu'île montre que les cadres et professions intermédiaires sont bien plus présents à Confluence, à l'inverse des ouvriers et employés. Le maintien de la population ouvrière s'explique par le parc

social et par le nombre de logements dégradés dont les prix sont bas. Le projet de rénovation énergétique et l'influence de « l'effet Confluence » sur l'immobilier pourraient infléchir cette tendance.

- 17 Le revenu médian par ménage de l'IRIS était de 22 000 €⁴ en 2012, Confluence étant alors moins peuplé qu'en 2013. Il est au niveau de la ville (21 900 €) et très supérieur au reste du Sud de la Presqu'île (18 400 €). Ce montant, alors que le projet est dans le même IRIS qu'une partie de l'arrondissement auparavant aussi populaire que les espaces limitrophes, souligne le niveau plutôt élevé des revenus de ses habitants. Le niveau du 9^e décile (43 400 €), bien supérieur à celui des quartiers limitrophes (34 600 €), confirme la présence de ménages aisés.

Tableau 2 – Catégories socio-professionnelles à Nantes

Source : INSEE, RGP 2006 et 2013

	2006 IRIS Haluchère- Perray et Route de Sainte-Luce (dont Bottière-Chénaie)	2013 IRIS Haluchère- Perray et Route de Sainte-Luce (dont Bottière-Chénaie)	2013 Quartier voisin (IRIS Bottière et Pin Sec)	2013 Commune de Nantes
Nombre d'actifs	2540	3761	2163	174 672
Agriculteurs exploitants	0,5 %	-	-	0,1 %
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	3,2 %	2,9 %	2,8%	4,5 %
Ouvriers	18,2 %	17,2 %	40,5 %	11,8 %
Cadres et professions intellectuelles supérieures	18 %	19,5 %	4,3 %	25,5 %
Professions intermédiaires	29,7 %	29,5 %	13,5 %	30,9 %
Employés	30,4 %	30,9 %	38,9 %	27,3 %

- 18 La stabilité des proportions dans les IRIS contenant Bottière-Chénaie s'explique pour partie par la faible part du quartier dans les deux IRIS (un tiers de la population totale). Toutefois, avec une légère hausse de la part de cadres et une légère baisse de la proportion d'ouvriers, elle est cohérente avec les ambitions affichées. La différence avec les grands ensembles de Bottière et Pin Sec est flagrante.
- 19 En 2012, le 9^e décile de ces IRIS s'élevait à 32 150 €, pour un revenu médian de 20 100 €. Il est un peu en dessous de celui de Nantes (20 700 €) et largement au-dessus de celui des IRIS voisins (12 300 €). Les revenus des habitants des IRIS contenant Bottière-Chénaie sont plus faibles que celui de Confluence. Le niveau du 9^e décile indique une population plus homogène, comportant moins de ménages aisés.
- 20 Les statistiques montrent un rajeunissement des IRIS contenant les projets (RGP 2013 et 2006). À Lyon, la population des 30-44 ans (+ 20 %), comme celle des 0-14 ans (+ 24 %), est en forte hausse, indiquant l'arrivée de familles. À Nantes, c'est la proportion des 15-29 ans (+ 14 %) qui augmente le plus, poussée par l'installation de jeunes ménages et d'un foyer de jeunes travailleurs.
- 21 Nos entretiens corroborent qualitativement cette interprétation des données de l'Insee. Ils confirment aussi que Confluence est surtout habité par des locataires (la majorité des logements a été vendue *via* des dispositifs de défiscalisation) et que Bottière-Chénaie accueille plus de propriétaires habitants, parmi lesquels de nombreux primo-accédants. Les informations collectées semblent montrer que les populations ciblées ont bien été attirées. Enfin, ces territoires sont plutôt hétérogènes socialement.

Des valeurs durabilistes à la diffusion d'attendus comportementaux

- 22 La production de l'urbain durable se caractérise par un syncrétisme normatif⁵ qui intègre des notions qui se complètent mutuellement : le local, le développement économique, l'identité, la démocratie participative, la mixité sociale, la qualité de vie, le bien-être, l'écologie. Ce syncrétisme est marqué par un positivisme qui le rend difficilement perméable à la critique (Adam, 2016 ; Reigner *et al.*, 2013) : difficile en effet de se dire contre la protection de l'environnement, la mixité ou la participation.
- 23 Le DUD formule ainsi un discours moral adressé aux usagers. Vincent Renaud (2012) et Pascal Tozzi (2013) l'associent pour cela à une idéologie néo-hygiéniste. Construits par des institutions publiques (ministère de l'Environnement, ADEME, CSTB), des acteurs privés (Bouygues Immobilier) ou associatifs (WWF), prix, démarches de certification et guides de bonnes pratiques contribuent à la diffusion de ce discours. La presse, spécialisée comme grand public, véhicule aussi une vision morale et normative de la durabilité (reportages sur des éco quartiers ou des familles « exemplaires », rhétorique du petit geste). Elle est reprise, par mimétisme, adhésion ou opportunisme, par les destinataires et les concepteurs des projets urbains (Gaillard et Matthey, 2011) qui participent à leur tour à sa propagation.
- 24 L'importante communication autour des projets durables relaie ces « prescriptions visant à transformer » leurs habitants « en « écocitoyens », avec des mises en ordre et des mises à distance afférentes, tant morales que sociales » (Tozzi, 2013, p. 106). Ces discours valorisent des modes de vie « (éco-)citoyens », « (éco)-responsables » ou « vertueux » qu'ils opposent à ceux qui seraient « irresponsables » ou « égoïstes ».
- 25 Pour Pascal Tozzi, « il s'agit, en creux ou de façon explicite, de dénoncer les pratiques sociales jugées « dangereuses », « perverses », « polluantes », « agressives », ou « inciviques », c'est-à-dire « non conformes » aux relations sociales et écologiques que prône la part d'idéologie néo-hygiéniste traversant le discours ambiant de la durabilité urbaine » (*ibid.*). À l'inverse, les pratiques durabilistes sont légitimées, valorisées et promues. Par transfert vers leurs acteurs, des groupes sont valorisés et désirés parce que leurs « pratiques sont jugées plus légitimes et plus adaptées à la fonction des lieux » (Fleury et Froment-Meurice, 2014, p. 73). Nous allons voir que ces catégories sont employées, et diffusées, par les concepteurs des projets et certains des habitants les mieux dotés.
- 26 En sus du domaine normatif, le durable est associé par les habitants à un ensemble de connaissances acquises, plutôt bien défini et partagé (Laffont et Adam, 2016 ; Tozzi, 2016) : l'alimentation biologique, le tri des déchets, le recyclage, les économies d'énergie et d'eau, les énergies renouvelables, la réduction de l'usage de l'automobile, le recours aux « modes doux », la mixité, la participation, etc. Elles sont définies par leur correspondance aux valeurs durabilistes et participent réciproquement à définir ces valeurs. Ces connaissances fonctionnent comme des *habitus* (Bourdieu, 1979), c'est-à-dire qu'elles structurent les conduites courantes des individus.
- 27 L'enquête montre que la clairvoyance normative, c'est-à-dire la connaissance de la norme durabiliste (Laugaa et Le Campion, 2015), comme l'adhésion à cette norme, est très forte chez les habitants des classes sociales les plus élevées (cadres et professions intermédiaires) (Adam, 2016)⁶. Cette adhésion est le plus souvent une motivation qui s'ajoute à d'autres (situation géographique, qualité des services, standing des logements) dans la détermination du choix résidentiel. Si certains des enquêtés les

moins dotés (employés, ouvriers) sont aussi « clairvoyants », ce n'est pas le cas de tous (cf. partie *Les contours refaçonnés du groupe social valorisé et de celui des indésirables*). Surtout, ils adhèrent moins massivement à la norme et aucun ne l'avance comme une motivation à habiter les quartiers étudiés. Il semble ainsi que les vecteurs de diffusion globale (presse, discours politiques) et locale (communication, discours des aménageurs et des élus) de cette norme sont moins « performants » auprès de ces populations, car ils leur sont moins destinés, moins accessibles, et finalement sont moins appropriés.

- 28 Dans les discours recueillis, l'énumération d'actions et de « bonnes pratiques » est entrecoupée d'explications sur ce qui les a motivées a priori ou sur les réflexions qu'elles ont provoquées a posteriori. Ces listes amènent parfois les enquêtés à procéder à un exercice d'auto-évaluation de leur conformité et de leurs marges de progression.

Et c'est vrai que les gens font pas le lien. L'écologie c'est l'habitation, l'agriculture, la voiture, le traitement des déchets... et parfois c'est dur. Je veux dire, l'AMAP c'est pas tous les jours évident. On s'améliore d'année en année. Et si tout le monde faisait des efforts à sa mesure... (M., 42 ans, conseillère d'orientation, propriétaire à BC)

- 29 Il y a au plan individuel l'expression d'une contradiction entre norme et pratiques. Comme la norme technique est associée à son évaluation, la norme comportementale donne lieu à évaluation, même si les indicateurs sont implicites et varient d'un individu ou d'une situation à l'autre. Ces indicateurs permettent aux acteurs d'évaluer un niveau, de classer des pratiques et des individus par ordre de conformité et enfin de juger de leur évolution. En effet, la norme engage à agir pour s'en rapprocher⁷.
- 30 Les jugements portés sur ses voisins plus ou moins proches sont courants dans les discours colligés. S'ils se font sur la base de pratiques observées, projetées ou imaginées, c'est bien la conformité ou le respect de la norme (intériorisée) qui sont évalués. Le raisonnement causaliste qui alimente les représentations (Moliner, 1996) n'amène pas les acteurs à raisonner par réfutation et c'est donc leur référentiel individuel qui sert à positionner le curseur. Ils identifient ceux qui agissent de la même manière ou différemment – ramené à l'aspect normatif, ceux qui agissent bien et ceux qui agissent mal – et de se représenter de manière valorisante, parce qu'ils estiment avoir un positionnement plus moral (respectueux) ou rationnel (conforme) que celui des autres. Ce qui définit et renforce l'appartenance à un groupe social aux frontières plus ou moins identifiées (Lamont et Bail, 2005).

Le durable comme justification d'une production socialement sélective

Des attendus comportementaux à la catégorisation des habitants

- 31 Le caractère normatif et les éléments de théorie pratique illustrent le fait que les représentations ne sont pas uniquement des guides d'orientation individuels mais qu'elles participent à la régulation des rapports *dans* et *entre* les groupes sociaux
- 32 L'évaluation comportements est vite étendue aux acteurs, catégorisés comme « bons citoyens » ou « mauvais élèves ». Nous empruntons cette double formule à Julien Talpin (2006), qui décrit comment, dans les dispositifs participatifs, les habitants doivent « jouer les bons citoyens », c'est-à-dire adopter le comportement attendu dans ces procédures, pour que leur parole soit légitimée et qu'ils ne soient pas considérés

comme individualistes ou râleurs, soit indésirables dans ces instances. Le « bon citoyen » se rapproche ici des idéaux-types de « l'écocitoyen » (Tozzi, 2013) ou de « l'homme durable » (Renauld, 2012). À Confluence comme à Bottière-Chénaie, les acteurs qui se posent en entrepreneurs de morale sont à la fois les concepteurs et certains des habitants les mieux dotés socialement et économiquement. Outre leur position élevée dans la hiérarchie sociale et économique, la légitimité des concepteurs découle de leur expertise professionnelle. La légitimité des habitants enrôlés s'appuie sur leur position sociale et leur correspondance à la population ciblée, à qui les lieux sont prioritairement destinés. Leur proximité sociale avec les concepteurs, avec qui ils partagent convictions et *habitus*, facilite, sur la base d'une appartenance de classe, leur enrôlement comme entrepreneurs de morale. Précisons que cette appartenance de classe et ce rôle d'entrepreneurs de morale ne sont jamais véritablement explicites. Ils transparaissent cependant quand certains habitants mentionnent leur proximité sociale (de milieu culturel, le plus souvent) avec les concepteurs ou parlent de leur envie de transmettre les bons comportements et de participer à l'éducation au développement durable de ceux qui n'y sont pas familiers.

- 33 Les attendus sont visibles soit quand des enquêtés présentent certains comportements comme des principes soit, plus souvent, quand ils dénoncent des comportements y contrevenant.

Les pratiques des gens qui habitent ce territoire sont pas tout à fait encore en phase avec les comportements qu'on attend. Comment on gère ça ? (...) En disant « mais de toute façon on invente la ville de demain, faut changer les comportements ». C'est aussi pour ça qu'on vend un écoquartier sur Confluence. (L., chef de projet, Grand Lyon)

C'est un quartier qui fait attention au moment de sa construction à toute l'approche environnementale. (...) Après on va être au niveau des personnes, de l'utilisation qu'elles font de ce quartier : éviter les déplacements au maximum, enfin les déplacements par voiture (...) et puis peut-être aussi au niveau de la gestion des déchets, le tri, et cetera. (L., 27 ans, ingénieur, propriétaire à BC)

- 34 À Bottière-Chénaie et à Confluence, la place de l'automobile dans l'espace public est limitée, avec l'objectif de signifier un engagement vers la baisse de son usage. Des parkings souterrains sont présents sous les îlots et la place dévolue au stationnement en surface est réduite. Toutefois, parce que nombre d'habitants, notamment locataires du secteur social, ne louent pas de place dans les souterrains et se garent gratuitement dans les rues, parce que le taux de motorisation est plus élevé qu'envisagé et parce que les visiteurs viennent souvent en voiture, la situation des deux projets est appréhendée par concepteurs et habitants comme problématique. Ceci se traduit par la dénonciation récurrente de comportements indésirables.

Ce qui peut des fois être un peu agaçant parce que les gens ont tendance à se garer. (...) Les gens je pense qu'ils sont venus ici parce que justement y avait pas les voitures et ils font tout le contraire. (L., 27 ans, ingénieur, propriétaire à BC)

- 35 Les attendus comportementaux sont aussi visibles lorsque certains enquêtés relatent les réactions qu'ils ont constatées dans des situations où ils ont été identifiés par d'autres comme de « mauvais élèves » (cf. partie *Les contours refaçonnés du groupe social valorisé et de celui des indésirables*). Ces réactions sont souvent interprétées comme des moyens de leur faire sentir qu'ils sont en « décalage » avec le projet. Ceci introduit l'idée qu'à un univers de représentations largement partagé se mêle un récit collectif spécifique aux espaces étudiés et qu'il est peu ouvert. Ce récit se rapporte à l'expérience collective de la population qui s'approprie le plus les projets en se

saisissant notamment des éléments de programmation. Ces habitants, qui se sentent engagés et légitimes, défendent l'idée qu'un enjeu du DUD est le mode de vie ou la « culture ».

C'est vraiment la mixité culturelle, et non pas sociale, même si c'est le but de cet écoquartier d'avoir une mixité sociale. Moi, je dis que c'est une mixité culturelle et que même des gens qui vivaient dans des maisons en campagne ayant décidé de prendre un appartement ici ou d'acheter une maison de ville ici, ils ont les mêmes réactions qu'avant, chez eux : ils prennent leur voiture alors qu'ils pourraient prendre le tram. (P., 43 ans, praticien médical, propriétaire et travail à BC)

- 36 Dans les argumentaires des enquêtés qui reprochent leur usage de l'automobile aux « mauvais élèves », nous identifions trois ressorts principaux. Le premier est l'inéluctabilité de la disparition de la voiture des centres-villes, argument motivé par la valorisation que procure le fait de participer à l'innovation en cours, les réfractaires étant renvoyés au rang de « passésistes » aux idées dépassées. Le deuxième est la référence à d'autres espaces – quartiers, villes, pays (d'Europe du Nord) – qui accrédiateraient le réalisme de ce qui est envisagé. Le troisième est l'auto-référencement, soit le témoignage de ses propres pratiques (ou d'un possible de ses propres pratiques) généralisées à tous.

En ville, pour moi les transports en commun ça me suffit. Y a plus de transports en commun ? Eh bien je marche, après tout j'ai deux jambes et voilà... (B., 26 ans, ingénieur, locataire à LC)

Ils sont gonflés quand même parce qu'ils ont quand même un tramway efficace. Moi j'y vais en tramway ou en vélo, donc il faut pas exagérer. (P., urbaniste au Grand Lyon)

- 37 La diffusion des attendus comportementaux se fait quasi systématiquement à partir d'un auto-référencement. C'est la représentation de soi comme ayant le bon comportement qui fait foi. Et cette autoréférence est socialement décontextualisée.
- 38 Les explications potentielles, socio-professionnelles, économiques ou géographiques, des mauvais comportements ne sont pas considérées. Des architectes vivant à Paris prennent par exemple leurs pratiques pour référence pour justifier leur incompréhension des réticences des habitants de Lyon ou de Nantes à laisser de côté leur voiture, sans tenir compte du contexte spatial et social. Lorsque les acteurs parlent de leurs (propres) mauvais comportements, ils les présentent comme destinés à ne plus avoir cours dans un futur proche. Enfin, les enquêtés procèdent à une généralisation qui associe les bons comportements à l'intérêt général. L'intérêt général, ici souvent confondu avec le DUD, est ici la valeur cardinale qui subsume toutes les autres et rend légitimes les jugements portés.
- 39 Le comportement indésirable est alors toujours considéré comme le fruit d'une volonté de ne pas faire, ou de ne pas se conformer. Alors que les enquêtés justifient leurs propres mauvais comportements par des raisons pratiques ou économiques, ceux des autres sont systématiquement évalués comme des pratiques irrespectueuses et non seulement non-conformes.

On a installé des gens d'un milieu social un peu bas si vous voulez, qui n'étaient pas du tout préparés à s'installer ici. Donc ils n'ont vu que les avantages mais pas les inconvénients et pas les obligations que ça entraînait, (...) qui veulent rester sur leurs habitudes de vivre... (P., 73 ans, ancien chef d'entreprise, propriétaire à LC)

- 40 Faire évoluer les pratiques et les représentations est un objectif revendiqué par certains concepteurs. Leur projection des habitants est alors celle de clients individualistes faisant primer leurs intérêts privés sur l'intérêt général et faisant

souvent preuve de conservatisme. L'effet cumulé de la décontextualisation, de l'évaluation positive de l'espace conçu, et de l'interaction avec les habitants, vécue comme se jouant surtout sur le mode de la récrimination, entraîne un transfert de l'évaluation de la pratique vers son auteur et l'utilisation de stéréotypes.

Le principe c'est de diminuer la place la bagnole. (...) Après, les gens, s'ils ont pas leur bagnole dans leur salon ils sont malheureux. (S., architecte d'un immeuble de BC)

Dans le locatif social, les gens ne louent pas parce qu'ils ont pas les moyens et donc, forcément, mettent leur bagnole sur l'espace public. Ça c'est une vraie difficulté. Moi je suis pas certain qu'il y ait beaucoup de réponses là-dessus. Sauf à foutre des bagnoles partout effectivement mais on se retrouve avec des espaces publics couverts de bagnoles quoi. (M., architecte d'un immeuble de BC)

- 41 Les habitants enrôlés les rejoignent pour défendre la nécessité d'agir.

C'est affligeant, les types sont dans une logique où c'est du tout bagnole. On est en ville quoi ! On peut pas vouloir la bagnole à tout prix tout le temps. (...) Faisons des péages urbains à la limite, sanctionnons entre guillemets par le fric. (A., 22 ans, étudiant en droit, locataire à LC)

- 42 Observés ou parfois simplement imaginés, les comportements indésirables en matière d'usage de l'automobile et de tri des déchets des occupants des logements sociaux conduisent vite à généraliser le stéréotype « habitant du parc social = comportements indésirables ». Cette population se trouve en quelque sorte essentialisée et associée à ces comportements, donc au non-respect de la norme, et finalement inconsciemment considérée comme indésirable. Le rapport de classes est ici très clair.

Les contours refaçonnés du groupe social valorisé et de celui des indésirables

- 43 Les expressions témoignant d'une non-conformité émanent d'enquêtés qui se sentent plus ou moins en décalage avec le contenu des projets, la communication et les usages qui s'y développent, mais aussi avec l'image des projets et de leurs habitants. L'analyse montre que, à Bottière-Chénaie comme à Confluence, l'image des projets, à la fois mise en avant par les destinateurs du projet et reformulée par la population ciblée, facilite son appropriation (Backouche *et al.*, 2011) tout en la rendant difficile pour les habitants qui se trouvent marginalisés.

On vient pour le nom, pour l'image, pour la marque Confluence. On est fier d'habiter à la Confluence donc c'est en ça que c'est le quartier à la mode et que c'est entre guillemets bobo. On est quelques-uns comme ça à aimer le quartier, à aimer l'image qu'il renvoie et à être des pionniers... (A., 22 ans, étudiant en droit, locataire à LC)

- 44 À Nantes, l'image est celle d'une vie collective organisée sur un mode associatif et d'une population de jeunes actifs, propriétaires, issus des classes moyennes et soucieux d'écologie. Cette image est identifiée par certains habitants qui ne rentrent pas dans cette catégorie (plus âgés, locataires du secteur social, non-propriétaires) ou s'en sentent exclus. La différence entre ces deux groupes apparaît dans les rapports que les enquêtés entretiennent avec les discours institutionnels. Ils sont largement appropriés par ceux qui font leur l'image proposée (cf. extraits précédents), qui en reprennent le vocabulaire et les arguments. En revanche, ils sont parfois totalement étrangers aux habitants éloignés de la cible principale, à l'exemple de I.

Vous avait-on dit que vous veniez dans un écoquartier ?

I. (50 ans, sans emploi, locataire du secteur social à BC) : Non.

Je suis le premier à vous le dire ?

I. : Oui. Vous voyez c'est la première fois qu'on me le dit, j'étais pas au courant du tout que c'était un écoquartier. Je sais pas du tout ce que c'est.

- 45 À Confluence, l'image est celle d'un certain standing et d'une population aisée, sensible aux problématiques sociales et environnementales et qui recherche en habitant là une forme de distinction (Bourdieu, 1979). Ceux qui se sentent en décalage, mis à part, sont pour la plupart des locataires moins aisés, arrivés là par opportunité ou motivés par le seul affichage durable mais critiques du caractère haut de gamme du quartier. Ils racontent des expériences vécues comme des témoignages explicites de rejet, où ils ont été jugés sur leurs pratiques et se sont sentis délégitimés dans leur territoire quotidien.

J'étais venue là avec des amis, on avait pris un gros McDo et on s'était affalé sur un banc là-bas, on était six, sept, et les gens nous regardaient d'un œil pas du tout...

« Et ils sont là pourquoi ? ». C'est marrant quoi, alors que j'étais en bas de chez moi.

(...) Je suis pas parano mais je pense qu'on peut facilement se sentir jugé. (...) On

sent qu'on n'était pas dans le moule en fait. C'est presque une question de moule, on

n'est pas dans le moule bobo. (...) Après je sais pas si tout le monde est vraiment

écolo dans les faits, dans le respect de l'environnement, dans les gestes quotidiens.

C'est un peu écolo de façade. (M., 23 ans, chargée d'études, locataire à LC)

Les gens qui sont venus ici s'attendaient je pense à ne vivre qu'entre eux. Et c'est

pas franchement le cas, parce qu'il y a des logements sociaux. Moi je suis une jeune,

le type à côté, il est assez jeune, y a des colocs dans les immeubles en face et tout...

donc peut-être que les gens ça les gêne un petit peu cet aspect-là. Je sais que moi

par exemple on me ferme la porte au nez quand j'arrive en bas de mon immeuble,

parce que les gens pensent pas que j'habite ici en fait. (F., 20 ans, étudiante en

psychologie, locataire à LC)

- 46 Les entretiens révèlent les rapports de classement qui se jouent dans ces projets, la domination symbolique (Bourdieu, 1979) qui s'exerce, par les regards et les rappels à l'ordre social, sur certains habitants. Ceux qui se sentent renvoyés au rang d'indésirables identifient qu'ils ont été jugés à partir de leur appartenance sociale, réelle ou supposée, liée à leur comportement, à leur apparence ou à l'identification de l'immeuble qu'ils habitent comme d'habitat social. La norme à partir de laquelle ils sont et se sentent jugés est parfois explicite sur cet aspect mais se cache plus souvent sous les traits du durable ou de la mixité sociale.

- 47 La domination symbolique repose sur la collaboration active d'au moins une partie des dominés (*ibid.*). Ainsi, G. se sent à la fois mise à l'écart à Confluence ; parce qu'elle habite un logement social, et valide la hiérarchisation sociale en vertu de la norme durabiliste.

J'ai un peu l'impression d'être en marge de plein de choses... Je me sens en marge

dans mon immeuble, en marge dans mon quartier, je me retrouve pas dans tout ça...

(...) fait plus quartier bobo que quartier écolo... Il y a un gros côté affichage. Alors

qu'à côté de ça, nous... on est sur des apparts sociaux, alors sociaux un peu plus,

mais sociaux quand même. Et moi je le vois dans le voisinage, les gens, très

clairement, ils savent même pas faire du tri. Voilà, ils ont été posés eux aussi dans

un écoquartier parce qu'il fallait faire le 20 % de logements sociaux. Et la plupart

c'est ça, c'est des gens qui n'ont même pas la conscience de où ils vivent. (G., 35 ans,

attachée territoriale, locataire du secteur social à LC)

- 48 Les attendus comportementaux sont d'autant plus mal accueillis par les individus qui ne s'y conforment pas ou dénoncent leur caractère prescriptif ou normatif, qu'ils les associent à l'image en construction des deux projets et de leur population.

L'identification du groupe légitimé, qu'ils qualifient facilement de « bobos »⁸ est explicite.

- 49 Ces propos montrent les deux faces du phénomène : domination symbolique, d'une part, distinction, de l'autre. Des habitants parmi les mieux dotés se distinguent ainsi, par leur adhésion à la mixité sociale, dont témoignerait leur choix résidentiel, à la fois des indésirables, qui seraient arrivés là par opportunité plutôt que par choix, et d'une population bourgeoise traditionnelle, qui rechercherait un entre-soi.

J'ai plutôt un bon niveau de vie, j'aurais pu habiter, avoir un appartement plus petit mais plus... dans un quartier plus chic mais j'avais pas envie de me retrouver avec que des gens... j'avais pas envie de me retrouver dans un quartier bobo... J'avais pas envie de ça, j'avais envie d'être avec monsieur-tout-le-monde et qu'on parle pas du salaire de l'un ou de l'autre. (G., 35 ans, ingénieure, propriétaire à BC)

On a un gros consentement à payer, on aurait pu se retrouver, ça a failli arriver d'ailleurs, dans une espèce de ghetto complètement aseptisé alors que là on a Quai des Ludes [une ludothèque], le café là, c'est un vieux du coin, la Poste, voilà... ça c'est bien, ça me plaît, c'est une des raisons pour laquelle j'aime bien ce quartier. (...) Nous, on est venu ici justement parce qu'il y avait de l'espace public et parce que dans le jardin on pensait rencontrer le gosse des HLM, la bonne femme avec son voile... (M., 42 ans, consultante, locataire à LC)

- 50 L'image que ces habitants souhaitent donner d'eux lors de l'entretien, tout en montrant une forte conscience de leur situation socio-économique, témoigne de la distinction recherchée. Alors que la mixité est prônée par les destinateurs et les concepteurs des projets, elle est un moyen de s'inscrire dans le groupe désiré, en affirmant leur légitimité et leur adaptation aux lieux (Fleury et Froment-Meurice, 2014).

Donc je sais pas si c'est lié à l'architecture mais en tous cas le fait que les gens aient la même sensibilité et qu'ils se retrouvent dans un écoquartier, je pense que la mayonnaise monte quoi. (G., 35 ans, ingénieure, propriétaire à BC)

- 51 Au-delà de témoignages épars, nous ne pouvons mesurer l'ampleur que prend la pression exercée par les habitants enrôlés. Nous ne pouvons pas affirmer si elle se traduit, chez ceux qui sont ciblés comme indésirables, plutôt par des changements de comportements, par une posture d'opposition, ou par une forme de renoncement. Dans les discours colligés, c'est cette dernière qui semble s'imposer. Les expressions employées traduisent une tendance des individus qui ne se sentent « pas à leur place » à évoquer l'idée de ne pas rester là longtemps ou leurs difficultés à se projeter à moyen ou long terme dans ces territoires. Ce renoncement, surtout s'il venait à se confirmer sur le long terme, est un processus important dans la sélection sociale à l'œuvre.

J'ai un peu l'impression d'être en marge de plein de choses... Je me sens en marge dans mon immeuble, en marge dans mon quartier, je me retrouve pas dans tout ça... (G., 35 ans, attachée territoriale, locataire du secteur social à LC)

Le repas de quartier ça a été un désastre l'année dernière. (...) On a voulu se rapprocher de gens-là mais c'était dans leur allée, ils étaient entre eux, on a bien compris qu'on mélangeait les torchons et les serviettes. C'était des copropriétaires sur la darse là. (S., 51 ans, assistante sociale, locataire du secteur social à LC)

Moi je le ressens comme un quartier de passage quoi... pour tout le monde. (M., 42 ans, fonctionnaire territorial, locataire à BC)

- 52 Notre enquête met en évidence l'existence de « processus de catégorisation et d'identification [qui] contribuent à la création des frontières entre groupes » (Lamont et Bail, 2005, p. 62). Le groupe d'habitants légitimé s'identifie par le partage de valeurs et de pratiques qui contribuent à la fois à l'unifier et à le singulariser. Les individus n'adoptant pas ces comportements sont alors catégorisés comme un ensemble unifié

par sa non-conformité ou son non-respect de ces valeurs. Cela le rendrait illégitime à s'approprier l'espace, donc indésirable. Parallèlement, les individus qui se savent catégorisés comme indésirables s'identifient comme extérieurs à la catégorie légitime, participant eux aussi à la création de frontières sociales.

- 53 Se poser comme entrepreneurs de morale est une manière pour les habitants les mieux dotés d'appuyer et de consolider leur position en même temps que l'image désirable des lieux. Elle est pour eux une ressource d'acquisition et de valorisation d'un capital culturel « classant » (Collet, 2015). Elle répond à un double mécanisme d'adhésion aux valeurs et de distinction ou de (re)composition du groupe social.
- 54 Les transformations en cours sur nos terrains correspondent à des « processus d'appropriation, de transformation et de reclassement symbolique de l'espace, dans lequel certains habitants jouent un rôle central » (Collet, 2015, p. 31). Le terme de gentrification, dont la citation précédente est une définition possible, est le plus souvent réservé à l'évolution progressive du peuplement d'anciens quartiers populaires sans grandes interventions urbanistiques (Chabrol *et al.*, 2016 ; Clerval, 2013). Cependant, par le changement de statuts des friches qu'ils viennent occuper, par leur influence sur les quartiers dans lesquels ils s'insèrent et par la catégorisation sociale que leurs concepteurs et certains de leurs habitants formulent, les projets de Confluence et Bottière-Chénaie participent de ce que Mark Davidson et Loretta Lees (2005) qualifient de processus de *new built gentrification*.

Conclusion

- 55 La maîtrise pratique (bons comportements) et éthique (association à des valeurs) du développement urbain durable sert de système de justification de la situation spatiale des groupes sociaux. Leur légitimité à habiter et à s'approprier les territoires est (re)définie par le respect ou la conformité de leurs membres au contenu de l'injonction normative. On peut donc parler de motif de production d'indésirabilité.
- 56 Cette indésirabilité est possible, malgré l'inclusion de la mixité sociale dans la norme durabiliste, parce qu'elle est implicite. Explicite, elle mettrait en saillance les rapports de classes qui traversent la population des projets et entrerait ouvertement en contradiction avec les valeurs prônées. Que la partition semble se faire entre les individus qui auraient des pratiques vertueuses au plan durabiliste et ceux qui ne les auraient, et non, comme c'est pourtant le cas, entre des groupes dans des positions économiques, sociales et culturelles inégales, permet de rendre les entrepreneurs de morale, habitants et concepteurs, à l'aise avec la situation d'inégalité qu'ils coproduisent. Le développement urbain durable produit ainsi une indésirabilité socialement acceptable. Le rôle des habitants légitimés dans cette coproduction est le plus déterminant, puisqu'une fois les projets achevés, ce sont eux, et non les concepteurs, qui la perpétueront ou non.
- 57 Que la norme durable semble se fondre avec l'intérêt général et soit difficilement perméable à la critique renforce cet aspect. Les habitants dominés manquent en effet de prises pour identifier le lien entre le durable et la domination symbolique qu'ils subissent, plus encore pour reprocher leurs discours et leurs actions aux entrepreneurs de morale.

- 58 Cette indésirabilité est bien différente de celle qui s'exerce vis-à-vis des SDF (Fleury et Froment-Meurice, 2014) ou envers les migrants (Blanchard, 2013). Il ne s'agit pas ici d'imposer des dispositifs coercitifs face à une population non souhaitée, ni même identifiée explicitement. Les indésirables sont ici définis implicitement par l'énonciation de la norme et la stigmatisation de ceux qui ne s'y conforment pas.
- 59 Le durable est ainsi pour les habitants légitimés un outil de rappel à l'ordre social. Les rapports sociaux observés ressemblent à ceux qui existent entre gentrificateurs et populations originales des quartiers populaires (Collet, 2015). Comme les gentrificateurs, les enquêtés enrôlés se considèrent comme progressistes et rejettent l'idée même de participer à un mécanisme de sélection sociale. Cependant, la catégorisation qu'ils opèrent à partir des comportements participe bien à la définition d'un « nous » et, en miroir, d'un « eux ».
- 60 Ce « nous » inclut des cadres, des professions intermédiaires et quelques employés plutôt bien dotés en capitaux économique, social et culturel, qui adhèrent aux valeurs durabilistes. La diffusion d'attendus comportementaux participe à ce qu'ils se reconnaissent implicitement comme un groupe avec une identité et des frontières (Lamont et Bail, 2005). Ils défendent *de facto* un entre-soi fondé sur une communauté de pratiques et de valeurs, malgré leur adhésion affichée à l'idée de mixité sociale. Nous retrouvons ici un des résultats mis en évidence par Sylvie Tissot pour qui « l'entre-soi contemporain se construit souvent à partir du discours officiel de la mixité ou de la diversité » (2014, p. 8). Dans cette dynamique, l'association récurrente des valeurs durabilistes que ces habitants prônent à l'intérêt général leur procure un bénéfice symbolique (Collet, 2015). En s'impliquant dans la diffusion d'attendus comportementaux et la promotion d'un mode de vie qu'ils valorisent et qui les valorisent, les classes moyennes qui investissent Confluence ou Bottière-Chénaie participent à faire de ces anciennes friches des espaces socialement et politiquement valorisés et désirables.
- 61 Ce « eux » ne désigne pas un groupe identifié mais un ensemble hétérogène de populations qui correspondent pour les habitants légitimés à une vision stéréotypée des locataires du secteur social ou des habitants issus des classes populaires, tous identifiés comme des « autres » (Lamont et Bail, 2005) ne respectant pas la norme durabiliste. Il y a une superposition entre les motifs de hiérarchisation entre classes sociales et celui-ci. Que certains enquêtés s'identifient eux-mêmes comme en décalage avec le projet ou sa population et puissent évoquer l'hypothèse de partir montre qu'ils ont conscience d'apparaître comme indésirables.
- 62 L'idéal progressiste à l'origine du développement durable, celui d'une utopie socialement inclusive et désirable, conduit, *via* son intégration au capitalisme et sa traduction en injonctions normatives, à la production d'un nouveau motif d'indésirabilité. Observons-nous alors le déplacement de la sélection sociale depuis des critères socio-économiques vers des critères d'adhésion, du moins de conformité, aux valeurs durabilistes, ou y a-t-il plutôt une imbrication de ces deux motifs ? Voici une invitation à poursuivre nos investigations en confrontant leurs modalités de construction.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAM Matthieu, 2017, « Concevoir l'urbain durable. De l'injonction généralisée aux réalisations standardisées, les concepteurs face à la normativité économique et technique ». *Revue Internationale d'Urbanisme* [en ligne], n° 3.
- ADAM Matthieu, 2016, *La production de l'urbain durable. L' enrôlement des concepteurs et des habitants par l'intégration des contradictions*, thèse de doctorat, Université de Tours, 534 p.
- BACKOUCHE Isabelle *et al.*, 2011, *La dimension spatiale des inégalités*, Rennes, PUR, 358 p.
- BÉAL Vincent *et al.*, 2011, « La ville durable au risque des écoquartiers », *Espaces et sociétés*, vol. 4, n° 147, p. 7797.
- BLANCHARD Emmanuel, 2013, « Les "indésirables". Passée et présent d'une catégorie d'action publique », in GISTI, *Figures de l'étranger*, GISTI, p. 16-26.
- BOINO Paul *et al.*, 2009, *Lyon, la production de la ville*, Marseille, Parenthèses, 261 p.
- BOURDIEU Pierre, 1986, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 62-63, p. 69-72.
- BOURDIEU Pierre, 1979, *La distinction : critique sociale du jugement*, Alençon, Minuit, 670 p.
- CHABROL Marie *et al.*, 2016, *Gentrifications*, Paris, Amsterdam, 360 p.
- CHADOIN Olivier, 2013, *Être architecte, les vertus de l'indétermination. Une sociologie du travail professionnel*, Limoges, PULIM, 384 p.
- CLERVAL Anne, 2013, *Paris sans le peuple. La gentrification de la capitale*, Paris, La Découverte, 280 p.
- CLERVAL Anne *et al.*, 2015, *Espace et rapports sociaux de domination*, Rennes, PUR, 400 p.
- COLLET Anaïs, 2015, *Rester bourgeois*, Paris, La Découverte, 256 p.
- DAVIDSON Mark, LEES Loretta, 2005, « New build "gentrification" and London's riverside renaissance », *Environment and Planning A*, vol. 37, p. 1165-1190.
- DEBIZET Gilles, GODIER Patrice, « Architecture et urbanisme durables. Modèles et savoirs », *Cahiers Ramau*, n° 7, Paris, Éd. de la Villette, 308 p.
- DEVISME Laurent *et al.*, 2009, *Nantes, petite et grande fabrique urbaine*, Marseille, Parenthèses, 267 p.
- FLEURY Antoine, FROMENT-MEURICE Muriel, « Embellir et dissuader : les politiques d'espaces publics à Paris », in Antonio Da Cunha et Sandra Guinant, *Qualité urbaine, justice spatiale et projet*, Lausanne, PPUR, p. 67-79.
- FLORIDA Richard, 2002, *The rise of the creative class*, New York, Basic Books, 416 p.
- GAILLARD David, MATTHEY Laurent, 2011, « La norme et le label. Production de la norme et logiques d'hybridation dans la fabrique de la ville durable », *Lieux Communs*, n° 14, p. 113-128.
- GRAVARI-BARBAS Maria, 1998, « Belle, propre, festive et sécurisante : l'esthétique de la ville touristique », *Noroi*, n° 178, p. 175-193.
- HANCOCK Claire, 2008, « Décoloniser les représentations : esquisse d'une géographie culturelle de nos « Autres » », *Annales de géographie*, vol. 2, n° 660-661, p. 116-128.
- HARVEY David, 2008, *Géographie de la domination*, Paris, Les prairies ordinaires, 118 p.

LAFFONT Georges-Henry, ADAM Matthieu, 2016, « La durabilité en pratique(s) : gestion et appropriation des principes durabilistes véhiculés par les écoquartiers », in Pascal Tozzi, *Villes et quartiers durables : la place des habitants*, Bordeaux, Carrières Sociales Éditions, p. 145-164.

LAMONT Michèle, BAIL Christopher A., 2005, « Sur les frontières de la reconnaissance », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 2, n° 61, p. 61-90.

LAUGAA Didier, LE CAMPION Grégoire, 2015, « Norme pro-environnementale et participation : entre adhésion et clairvoyance normative », *Développement Durable et Territoires*, vol. 2, n° 6 [en ligne].

MOLINER Pascal, 1996, *Images et représentations sociales*, Grenoble, PUG, 275 p.

RAIBAUD Yves, 2015, « Durable mais inégalitaire : la ville », *Travail, genre et sociétés*, n° 33, p. 29-47.

REIGNER Hélène *et al.*, 2013, *Nouvelles idéologies urbaines*, Rennes, PUR, 178 p.

RENAULD Vincent, 2012, *Fabrication et usage des écoquartiers*, thèse de doctorat, INSA de Lyon, 460 p.

TALPIN Julien, 2006, « Jouer les bons citoyens », *Politix*, vol. 3, n° 75, p. 11-31.

TISSOT Sylvie, 2014, « Entre soi et les autres », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 204, p. 4-9.

TOZZI Pascal, 2016, *Villes et quartiers durables : la place des habitants*, Bordeaux, Carrières Sociales Éditions, 543 p.

TOZZI Pascal, 2013, « Ville durable et marqueurs d'un « néohygiénisme » ? », *Norois*, n° 227, p. 97-113.

NOTES

1. Composition sociale du panel d'enquêtés nantais : 22 personnes (autant d'hommes que de femmes), 6 cadres ou professions intellectuelles supérieures, 4 professions intermédiaires, 4 employés, 2 ouvriers, 2 commerçants (personnes travaillant sur place), 2 retraités (ex femme au foyer, ex cadre), 1 personne vivant de l'AAH (allocation adulte handicapé), 1 demandeur d'emploi. Composition du panel lyonnais : 22 personnes (autant d'hommes que de femmes), 7 cadres ou professions intellectuelles supérieures, 3 professions intermédiaires, 2 employés, 2 commerçants (personnes travaillant sur place), 3 retraités (ex chef d'entreprise, ex cadre, ex femme au foyer), 1 demandeur d'emploi, 1 mère au foyer, 1 rentier (ex cadre), 2 étudiants.

2. Cette homogénéité sociale se caractérise par un niveau de diplôme commun (bac+5 de grandes écoles : diplômés d'architectes, d'ingénieurs, d'aménageurs, de paysagistes, etc.), par un niveau de revenus élevé (certes variable, particulièrement chez les architectes dont l'activité professionnelle est fluctuante) et par des origines sociales élevées (bourgeoisie pour une partie, classes moyennes intellectuelles le plus souvent, ce qui est une caractéristique commune aux architectes, aux ingénieurs et aux aménageurs-urbanistes (Chadoin, 2006)). Cette homogénéité est renforcée par le partage d'une culture professionnelle commune.

3. Le terme d'écoquartier n'implique plus une spécificité marquante, tant il est généralisé et est devenu synonyme de projet urbain des années 2000-2010 (Debizet et Godier, 2015).

4. Source : Insee, collecte des déclarations de revenus 2012.

5. Cela a été le cas de périodes antérieures (modernisme, hausmannisation). C'est le contenu de ce syncrétisme qui évolue.

6. Dans les discours de la quasi-totalité des cadres, professions intellectuelles et professions intermédiaires rencontrés, cette adhésion est explicite dans les discours, avec une revendication de certaines valeurs et le récit de leur mise en pratiques ou la dénonciation de ce qui irait à leur rencontre. Cette adhésion est bien moindre chez les employés et les ouvriers rencontrés, lesquels sont aussi beaucoup moins clairvoyants.

7. Sauf à se satisfaire, voire le revendiquer, d'un statut de déviant.

8. Qualificatif approprié par certains membres de ce dit groupe, rejeté par d'autres.

RÉSUMÉS

Les projets urbains dits durables se sont multipliés durant la décennie dernière. Matériellement standardisés, ils sont aussi accompagnés de la diffusion d'attendus comportementaux à destination des habitants. Ceux-ci sont incités à adopter des comportements « éco-citoyens » (faible utilisation de l'automobile, tri des déchets, consommation dite responsable) censés être plus « vertueux ». Outre les élus et les communicants, les concepteurs (urbanistes, architectes, paysagistes) et certains habitants de ces projets diffusent ces attendus comportementaux. Les jugements moraux associés aux comportements sont vite transférés aux individus et aux groupes. Ceux qui les mettent en œuvre sont légitimés, à l'inverse de ceux qui ne les adoptent pas. Nous observons un processus de catégorisation qui distingue usagers légitimés ou indésirables en vertu de la conformité ou non de leurs pratiques avec les valeurs durabilistes. En l'occurrence, ce sont les habitants des logements sociaux et ceux issus des classes populaires qui sont montrés du doigt. L'objectif de cet article est de comprendre comment le développement urbain durable rénove les motifs de production de l'indésirabilité. Cet article s'appuie sur l'analyse de 71 entretiens réalisés avec les concepteurs et les habitants de deux projets urbains emblématiques de la production contemporaine : Bottière-Chénaie, à Nantes, et Confluence, à Lyon. Notre enquête montre une redéfinition du groupe social habitant en fonction de la conformité ou non de ses membres à la nouvelle norme qu'est le développement urbain durable.

Sustainable urban projects have multiplied during the last decade. Materially standardized, they are also accompanied by the dissemination of "expected behaviors" for inhabitants. They are encouraged to adopt « eco-citizen » behaviors (low car use, waste sorting, responsible consumption) that are supposed to be more « virtuous ». In addition to elected officials and communicators, designers (urban planners, architects, landscapers) and some inhabitants of these projects disseminate these "expected behaviors". The moral judgments associated with behaviors are quickly transferred to individuals and groups. Those who take on them are legitimized, unlike those who do not. Thus, we observe a categorization process that distinguishes legitimate or undesirable users under the compliance or their practices to the sustainable norm. In this case, the inhabitants who are being blamed are those of social housing and those from the lower classes. This article purpose is to understand how urban sustainable development renews the patterns for of undesirability production. This article is based on the analysis of 71 interviews with the designers and inhabitants of two projects that are emblematic of contemporary urban production: Bottière-Chénaie, in Nantes and Confluence, in Lyon. Our survey shows a redefinition of the inhabitant's social group according to the compliance or not of its members to this new social norm.

INDEX

Mots-clés : développement durable, attendus comportementaux, norme sociale, distinction, indésirabilité, représentations sociales, habitants, concepteurs, Bottière-Chénaie, Confluence

Index géographique : Lyon, Nantes

Keywords : sustainable development, expected behaviors, norm, distinction, undesirability, social representations, inhabitants, designers, Bottière-Chénaie, Confluence

AUTEUR

MATTHIEU ADAM

UMR 5600 (Environnement, Ville, Société)

Université de Lyon

ENS de Lyon

matthieu.adam@ens-lyon.fr